

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir d'accueillir votre structure au sein de notre établissement.

Afin d'améliorer votre accueil nous vous rappelons quelques règles de fonctionnement interne à l'équipement.

Les règles d'encadrements de groupe sont les suivantes :

- 1 animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans

L'encadrant du groupe est responsable de son groupe. L'encadrant doit être dans l'eau en même temps que son groupe.

- À l'accueil de l'équipement, vous indiquerez le nombre d'enfants nés en 2022 et après et le nombre d'animateurs (accompagnateurs) pour la facturation. Un contrôle de l'agent de caisse sera effectué
- Vous pourrez vous changer dans les cabines individuelles
- Avant d'arriver aux bassins, la douche est obligatoire
- Pour être facilement repérables, le port du bonnet de bain ou tout type d'identification est obligatoire pour les enfants et les animateurs
- **Au bord du bassin, il est nécessaire de se présenter aux MNS-BNSSA et de transmettre la fiche de présence précisant le nombre d'enfants, l'âge des enfants, le nombre d'animateurs, le référent de groupe et le référent de structure ainsi que son numéro (pièce jointe)**
- Si besoin indiquer les risques particuliers sur la fiche de présence

Pour les enfants comme pour les animateurs, seuls les slips de bain et boxer sont tolérés dans l'équipement, ne sont pas acceptés : shorts, paréo, maillot jupette, caleçons (notamment Freegun, airness, etc...), bikini, combinaison, etc.

Nous vous rappelons également que le soleil est dangereux pour la santé et vous conseillons d'être vigilant à l'application de crème solaire.

Pour le bien et la sécurité de tous, merci de respecter ses quelques règles et d'échanger avec courtoisie.

En vous souhaitant un agréable séjour dans notre structure veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le service des Sports de la ville d'Eybens